

le 24 octobre 2014

CONSEIL DE PARIS

Conseil Municipal

Extrait du registre des délibérations

Séance des 20 et 21 octobre 2014

2014 DDEEES 1116 Subvention (9.000 euros) à l'association PAGE(S) au titre de la promotion du livre de bibliophilie contemporaine et des métiers du livre.

Mme Laurence GOLDGRAB, rapporteure.

Le Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil municipal,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L. 2511 – 1 et suivants ;

Vu le projet en délibération, en date du 7 octobre 2014, par lequel Mme la Maire de Paris lui propose l'attribution d'une subvention de fonctionnement à l'association PAGE(S) au titre de la promotion du livre de bibliophilie contemporaine et des métiers du livre ;

Sur le rapport présenté par Mme Laurence GOLDGRAB, au nom de la 2^e Commission,

Délibère :

Article 1 : Une subvention de 9 000 euros est attribuée à l'association « PAGE(S) », domiciliée 51A rue du Volga à Paris 20^e arrondissement (n° Simpa : 35541 ; n° de dossier : 2014_06556).

Article 2 : La dépense correspondante sera imputée sur la Rubrique 90-3, Chapitre 65, Article 6574 (VF 55003), du budget de fonctionnement 2014 de la Ville de Paris.